

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2010

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ - (n° 2557)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 142

présenté par
M. Lenoir-----
ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« national métropolitain »

les mots :

« métropolitain continental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'article 1er.